

Pour tous ces motifs, je me vois dans l'obligation de conclure que la proposition d'amendement du député de Vancouver-Sud va trop loin et qu'elle a trop d'envergure pour être acceptable au point de vue de la procédure à cette étape-ci de l'étude du bill. Je suis donc au regret d'informer le député que sa proposition d'amendement étant irrecevable, la présidence ne saurait l'accepter.

M. Fraser: J'invoque le Règlement, Monsieur l'Orateur. Je comprends votre décision et je regrette que la forme de la motion que j'ai proposée hier soir ait causé à Votre Honneur et à d'autres un certain embarras. Cependant, comme les autres députés s'en rendent compte, je l'ai fait dans un but précis. Notre parti estime que cette question doit faire l'objet d'une étude plus poussée, et c'est pourquoi j'ai proposé la motion demandant que le sujet du bill soit renvoyé au comité. Je demande maintenant la permission de présenter une deuxième motion et j'espère que vous l'accepterez.

L'Orateur suppléant (M. Penner): Les députés savent que, le député de Vancouver-Sud a déjà pris la parole à cette étape de l'étude du bill. Il désire maintenant proposer un autre amendement qu'il juge conforme au Règlement. Les députés sont-ils d'accord pour lui permettre de présenter son amendement?

Des voix: D'accord.

M. Marchand (Kamloops-Cariboo): Non, monsieur l'Orateur.

L'Orateur suppléant (M. Penner): La Chambre n'y consent pas.

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, il est très regrettable que le secrétaire parlementaire n'ait pas cru bon d'accepter une procédure parfaitement civilisée. Appuyé par le député de Kootenay-Ouest (M. Brisco), j'ai donc le grand plaisir de proposer:

Que tous les mots après «Que» soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«le bill ne soit pas maintenant lu pour la 2^e fois, mais que le sujet dont il traite soit renvoyé au comité permanent des pêches et des forêts».

Depuis que je suis à la Chambre, il est de tradition que les députés s'entraident volontiers.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, même si je ne me rends pas très bien compte de l'importance de l'amendement à l'étude, je pense que le Nouveau parti démocratique estime possible de l'appuyer. Étant donné qu'il serait souhaitable que le comité fasse des recommandations au ministre à ce sujet, avant de m'engager davantage je vais attendre la réaction des autres membres de mon parti qui connaissent le sujet mieux que moi.

Le bill traite de substances qui pourront être produites dans l'avenir. Il s'agit certes d'un sujet qui dépasse la compétence technique des députés. Nous étudions l'opportunité de réglementer l'usage de substances qui seront mises à notre disposition grâce aux progrès technologiques. Cela étant, le ministre est peut-être enclin à accepter les propositions générales qui ont déjà été formulées. Sauf erreur, les préopinants ne veulent pas diluer la mesure, mais plutôt exiger davantage du bill.

● (1540)

J'ai reçu récemment un certain nombre de lettres de jeunes au sujet de la pollution et des contaminants, une question au sujet de laquelle je suis peu renseigné. Chose

Santé et environnement

étonnante, quand vous vous adressez aux ministères intéressés, vous constatez qu'ils n'y connaissent rien. Je voudrais parler de notre régime d'enseignement qui dit aux jeunes que notre planète sera consumée sous peu si rien n'est fait au sujet des contaminants et des vaporisateurs d'aérosol qui, prétend-on, détruiront la bande d'ozone qui protège le monde contre la pression des rayons ultra violets.

Les programmes de Radio-Canada sont bien équilibrés. Hier soir, un scientifique anglais paraissait à un des programmes. Il a beaucoup écrit au sujet de la venue prochaine d'un nouvel âge glaciaire. En contrepartie, Radio-Canada présentait un rapport sur les conditions atmosphériques de l'Ouest du Canada qui annonçait qu'une région du pays connaît des conditions atmosphériques inusitées. L'herbe pousse encore et le bétail se trouve encore dans les pâturages qui, à cette époque-ci de l'année, sont normalement recouverts de neige depuis au moins un mois.

D'une part, les hommes de science affirment que nous sommes à la veille d'une nouvelle ère glaciaire. D'autre part, des gens se demandent pourquoi une partie du pays connaît des temps hors de saison, qu'elle apprécie, mais ne s'explique pas. Cela m'étonne. Nous avons sûrement certaines connaissances techniques dans le domaine de la météorologie. Le Canada est probablement en avance sur la plupart des pays pour ce qui est des prévisions atmosphériques. Nous sommes les premiers dans ce domaine. Il ne devrait donc pas être trop difficile de voir si la température de l'Ouest canadien est exceptionnelle, extraordinaire ou bizarre ou si le savant britannique a raison de dire que la température baisse de 10 degrés chaque année et que le Canada sera bientôt couvert de glace.

M. Allard: Dans cent ans.

M. Peters: C'est ça, dans 100 ans. Peut-être que les 10 ans devraient être 100. C'est seulement une question de zéros.

Des voix: Oh, oh!

M. Peters: S'il doit y avoir une nouvelle ère glaciaire, peu importe qu'elle survienne d'ici 50 ans ou d'ici 5,000 ans. Je signale simplement que la tendance à long terme semble s'accélérer subitement. Le monde était bien peu compliqué quand l'homme a fait du feu pour la première fois. Cet humble feu a probablement pollué l'air, mais cela importait peu alors. Cette pollution s'est accrue chaque année de façon phénoménale depuis lors et cela va continuer. Voilà pourquoi je comprends que l'on veuille étendre la portée du bill à l'étude, qui est probablement le remède apporté par les hommes de science aux problèmes de l'heure. Il devrait également nous donner des renseignements sur la façon d'assurer la protection voulue dans les régions dépourvues de tout moyen de protection. C'est très important pour ma circonscription.

D'ici peu, nous allons produire des gaz et des radiations cancérigènes dans le bassin de Sudbury et probablement dans un rayon de 200 milles de cette ville. Les gens de cette région ont été exposés à des doses mortelles de radiation et d'autres contaminants de l'air dont ils n'ont pas la moindre notion. Fait intéressant à signaler, dans la région d'Elliott Lake, l'air contient des contaminants par suite de l'extraction de l'uranium. Les habitants de cette localité n'avaient pas prévu la chose, les compagnies minières non plus.